Le réseau de transport d'électricité

Perspectives du système électrique pour l'hiver 2022-2023 & Organisation en cas de coupures exceptionnelles

Présentation en Préfecture de Haute Vienne

18 novembre 2022

Le réseau de transport d'électricité

1 Perspectives du système électrique pour l'automne et l'hiver 2022-23

PRODUCTION

L'électricité est produite par différentes sources d'énergie, principalement nucléaire et renouvelables, tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire.

TRANSPORT

RTE transporte en France métropolitaine, 24h/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure l'équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité et les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers.

DISTRIBUTION

L'électricité est distribuée aux particuliers et aux PME-PMI, en moyenne et basse tension, par Enedis et des entreprises locales de distribution.

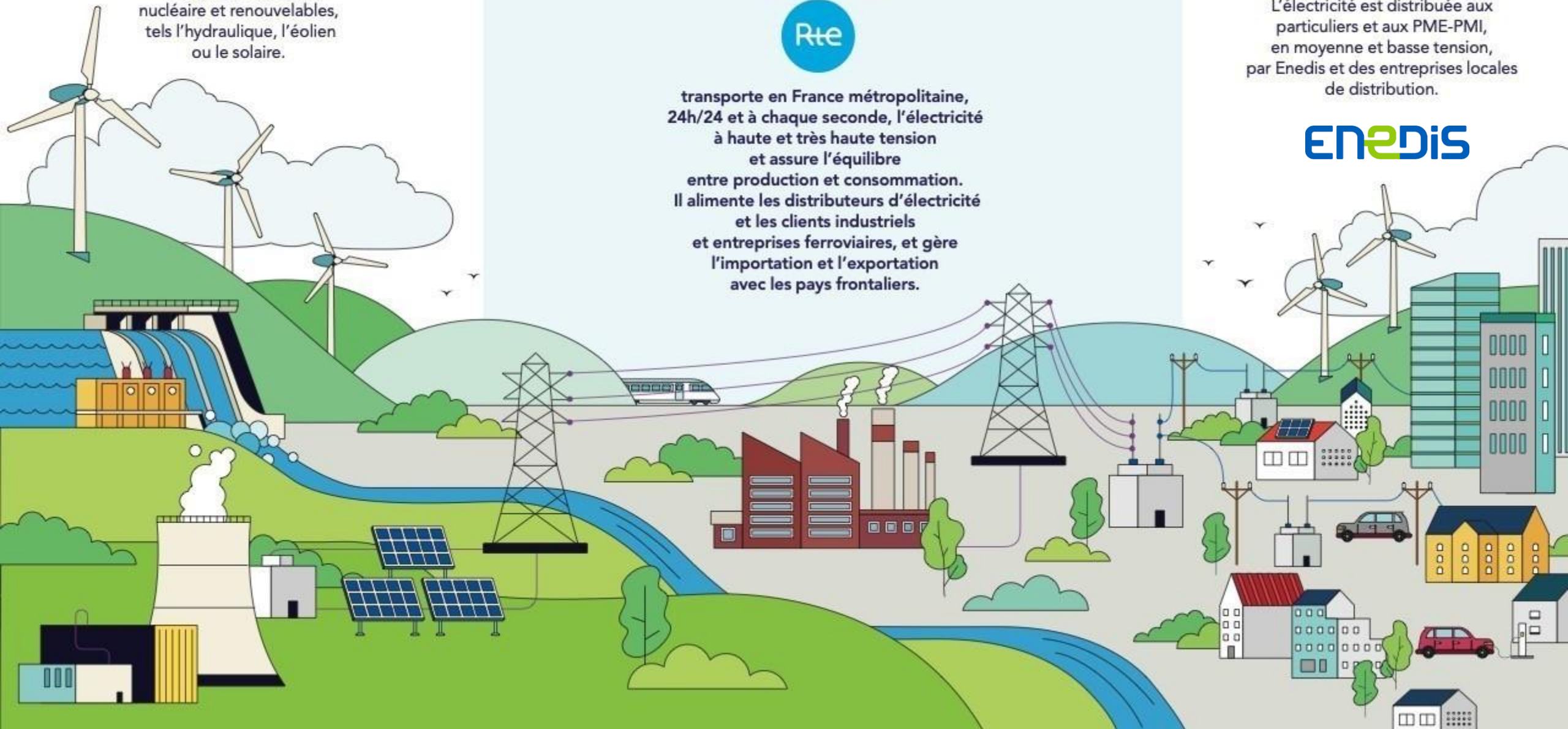

La publication des prévisions de RTE pour l'automne et l'hiver 2022-2023 s'inscrit dans un contexte inédit de crise énergétique et d'incertitudes

La publication du « passage de l'hiver » est avancée à septembre par rapport aux années précédentes

- Le risque sur la sécurité d'approvisionnement apparait dès l'automne
- La mise en œuvre des mesures de sobriété et d'urgence repose sur des actions citoyennes qui sont à diffuser le plus en amont possible
- La généralisation de l'outil écowatt pour les gestes d'urgence lors des périodes de tension est à anticiper
- L'analyse permettra de donner de la visibilité sur la sécurité d'approvisionnement aux acteurs de marchés et d'en apprécier le risque dans leurs arbitrages

Trois scénarios ont fait l'objet d'une étude approfondie

Scénario haut

La disponibilité du nucléaire est plus élevée, sans aléas ni dérive de planning
(50 GW disponibles en janvier 2023)

OU

peut être atteint via un effet important et visible du plan de sobriété sur le niveau de consommation

Scénario intermédiaire

Consommation

✓ **Hypothèse de prolongement de la tendance actuelle** (1-2% par rapport à la période d'avant crise sanitaire)

Production

✓ **Hypothèses prudentes sur la disponibilité du nucléaire** (de l'ordre de 45 GW disponibles en janvier 2023)

✓ **Hypothèse de fonctionnement normal des centrales à gaz**

Echanges européens

✓ **Hypothèse de fonctionnement normal**

➢ **Vision prudente**

Scénario dégradé

Les échanges européens peuvent être limités en raison de tensions sur le gaz

OU

Situation similaire dans le cas d'une disponibilité du parc nucléaire extrêmement basse

L'analyse est actualisée chaque milieu de mois : dernier état de la situation publié le 18 octobre

La maîtrise de la consommation est le principal levier pour améliorer la sécurité d'approvisionnement pour l'hiver 2022-2023

1 Consommer moins

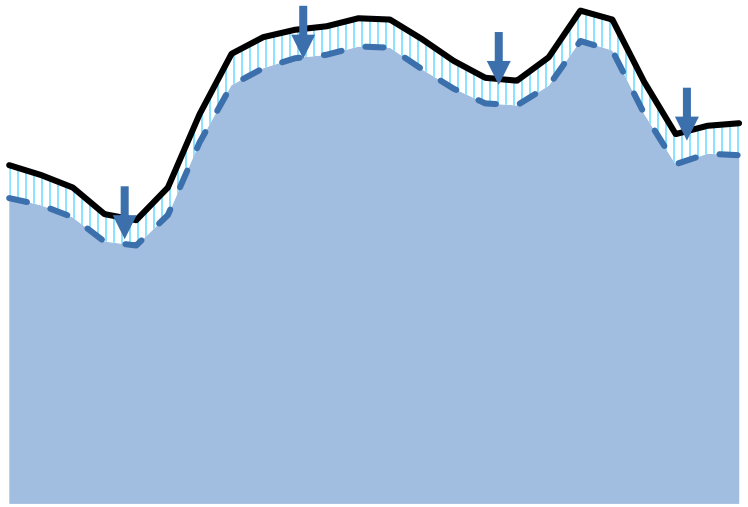

2 Consommer régulièrement au meilleur moment

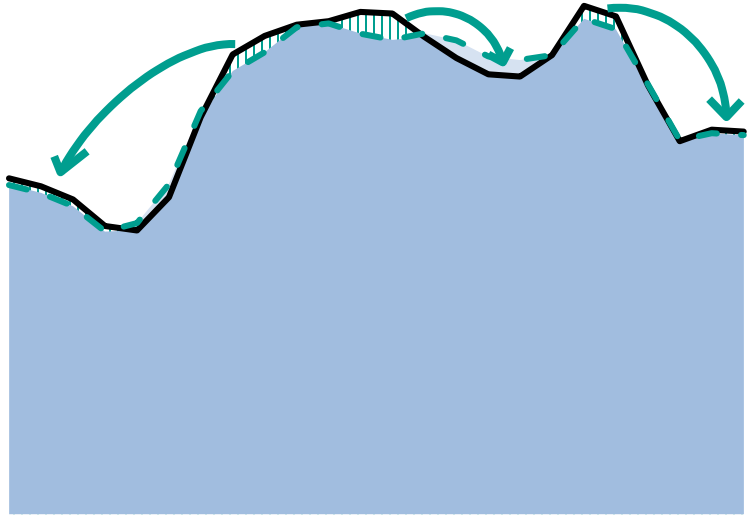

3 Mettre en œuvre les moyens de sauvegarde

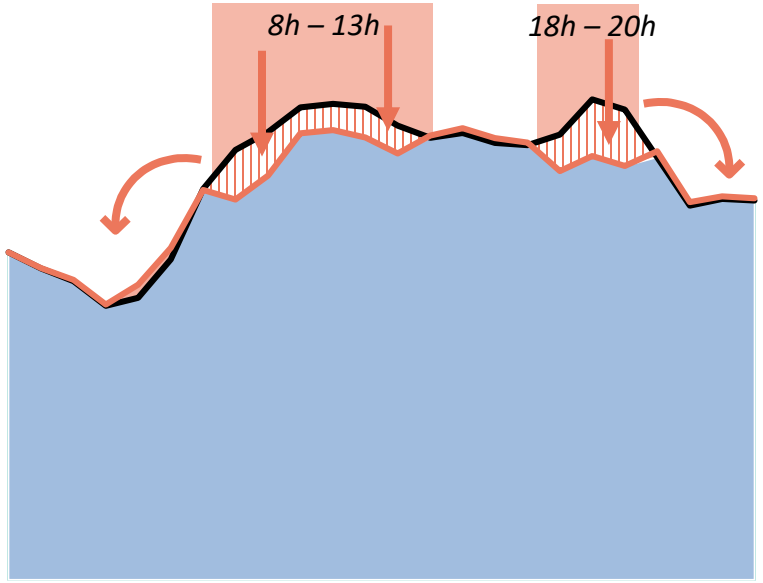

Plan sobriété

écowatt

Le dispositif Ecowatt est prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence

Ecowatt permet de connaître le niveau de tension du système électrique grâce à un signal sur 3 couleurs correspondant à l'état du système sur une plage de 4 jours glissants (de J à J+3), au pas horaire et journalier

- ***Notre consommation est raisonnable.***
- ***Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les écogestes citoyens sont les bienvenus.***
- ***Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissons pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les écogestes.***

- un outil développé en partenariat avec **l'ADEME**
- un site : **monecowatt.fr/**
- bientôt sous forme d'une **Appli pour téléphones mobiles**

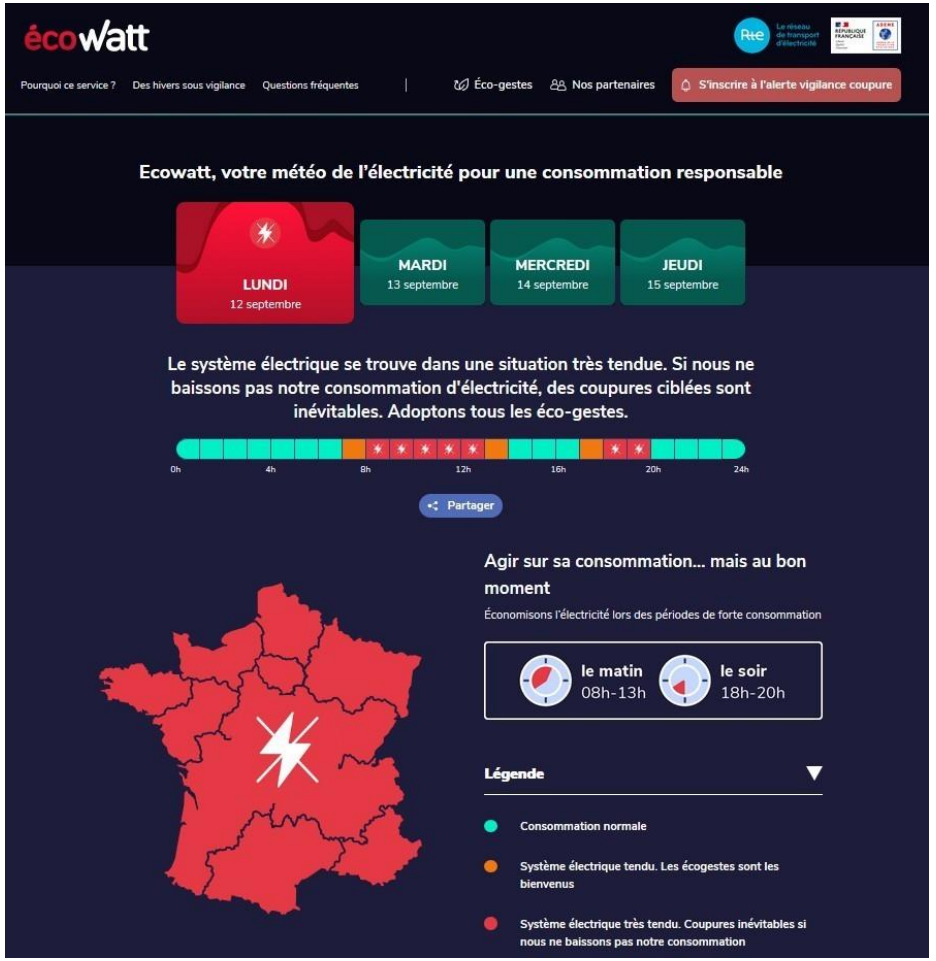

Le signal Ecowatt est désormais relayé sur les bulletins météo des chaînes de télévision

L’objectif d’Ecowatt : alerter et agir

- Si tout le monde (entreprises, particuliers, collectivités…) **agit, on peut éviter/limiter** les coupures.
- Dans la grande majorité des situations tendues, une baisse de 1 à 5% de la consommation suffit à rééquilibrer le système
- Dans les cas les plus extrêmes (vague de froid décennale, pénurie d’importation d’électricité), la baisse nécessaire peut atteindre 15%

Une charte d’engagement Ecowatt proposée aux collectivités et entreprises

En dernier recours

Les moyens de sauvegarde pour faire baisser la consommation

- L’appel aux éco-gestes citoyens par le signal Ecowatt rouge
- Le recours aux services contractualisés d’interruptibilité
- La baisse de la tension (-5%) sur les réseaux de distribution
- **En dernier recours seulement, le délestage**

Le recours au délestage n’est en aucun cas une situation de *black-out*

L'organisation du délestage

Le **délestage** (éventuel, en dernier recours)

Des coupures maîtrisées, d'ampleur limitée, tournantes sur l'ensemble du territoire, d'environ 2h, ne concernant pas les usagers prioritaires.

Un outil central dans la communication :

Le **site RTE :**

monecowatt.fr

qui renverra vers le site Enedis « coupures exceptionnelles » présentant l'information de coupure rue par rue.

Avec des actions de sobriété et des éco-gestes, les coupures sont évitables : agissons tous ensemble !

Le réseau de transport d'électricité

2 Le dispositif de mise en œuvre des coupures exceptionnelles

Le délestage programmé : 5 notions fondamentales

1 - En cas de délestage programmé, RTE décline le besoin en blocs de 100MW horodatés et les **répartit entre les différentes** Agences de Conduite Régionale.

2 - Les coupures sont déclenchées par les Agences de Conduite Régionale et organisées de façon « tournante » pour limiter l'impact à **2h par Client durant les périodes de forte consommation : 8h-13h et 17h30-20h30** *(attention : possibilité de délestage en dehors de ces périodes) – communiquer sur un impact d'environ 2h*

3 - Un plan de coupures exceptionnelles est structuré en échelons (*ie un échelon est attribué à chaque départ du Poste Source*). **Les clients prioritaires arrêtés par les Préfets** après instruction par les DREAL et échanges avec les GRDs sont positionnés sur l'échelon non délestable – selon une mise à jour annuelle (14 000 clients environ).

4 - En cas de délestage, des **clients PHRV pourront être concernés par une coupure d'électricité.** Une communication graduelle est prévue à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche avec un **déplacement obligatoire en cas de non réponse**.

5 - RTE communique en amont en tant que donneur d'ordre des coupures exceptionnelles. **Enedis décline l'information auprès des clients et territoires** en tant qu'opérateur des coupures. Les actions de communication sont concertées.

Le Délestage programmé : les grands principes

Un outil central dans la communication :

Le **site RTE :**

monecowatt.fr

(qui renverra vers le site Enedis
« coupures exceptionnelles » présentant
l'information de coupure rue par rue)

Le plan de délestage établi par Enedis

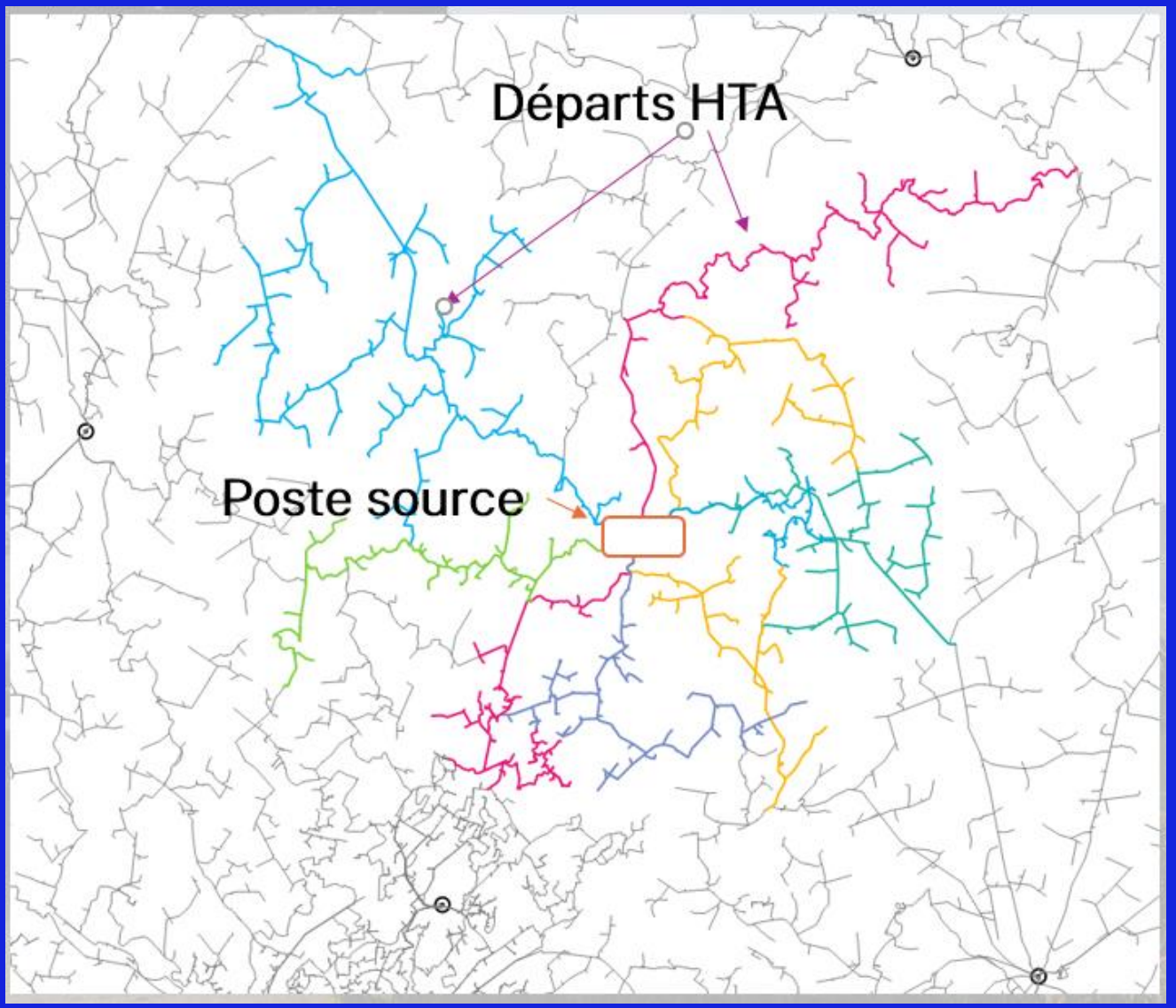

- **Volumétrie définie par RTE**
- **Coupure de 2h**
- **Maille élémentaire : le départ HTA**

- **Des consommateurs non délestables sont identifiés par la préfecture**
  (à hauteur de 38% de la puissance du département maxi)

La liste des clients prioritaires est définie au niveau départemental par les préfectures et les DREAL ***conformément à l'arrêté du 5 juillet 1990 qui liste notamment les clients concernés (hôpitaux, installations industrielles indispensables à la Défense nationale…).***

Communication & Information lors de coupures exceptionnelles

COMMUNICATION A J-1 :

- 18h00 : Information presse RTE / MTE sur de possibles coupures
- 19h30 : Confirmation et annonce des coupures du lendemain matin (liste des régions concernées)
  - Point presse commun RTE avec Enedis
  - Communiqué de presse commun RTE et Enedis (diffusion par RTE uniquement aux médias / relai si besoin Enedis)
  - Relai des messages sur les Réseaux Sociaux RTE et Enedis
- 21h30 : Communiqué de presse RTE et Enedis

COMMUNICATION A J :

- 6h00 : Confirmation des coupures par Région / département (avec un possible ajustement à la demande de RTE)
  - Conférence de presse RTE avec Enedis
  - Communiqué de presse commun RTE et Enedis (diffusion par RTE uniquement)
- 7h00 : Déclination du CP national au niveau régional - adapté en fonction des départements par région (diffusion par RTE Régions uniquement)
- 8h00 : Début des coupures : Information presse nationale déclinée en régions (diffusion par RTE uniquement) & Relais réseaux sociaux RTE / Enedis

La communication auprès des élus

La « météo » du risque sur *monecowatt.fr* qui offre la possibilité de recevoir une alerte par SMS ou mail pour inciter à la sobriété

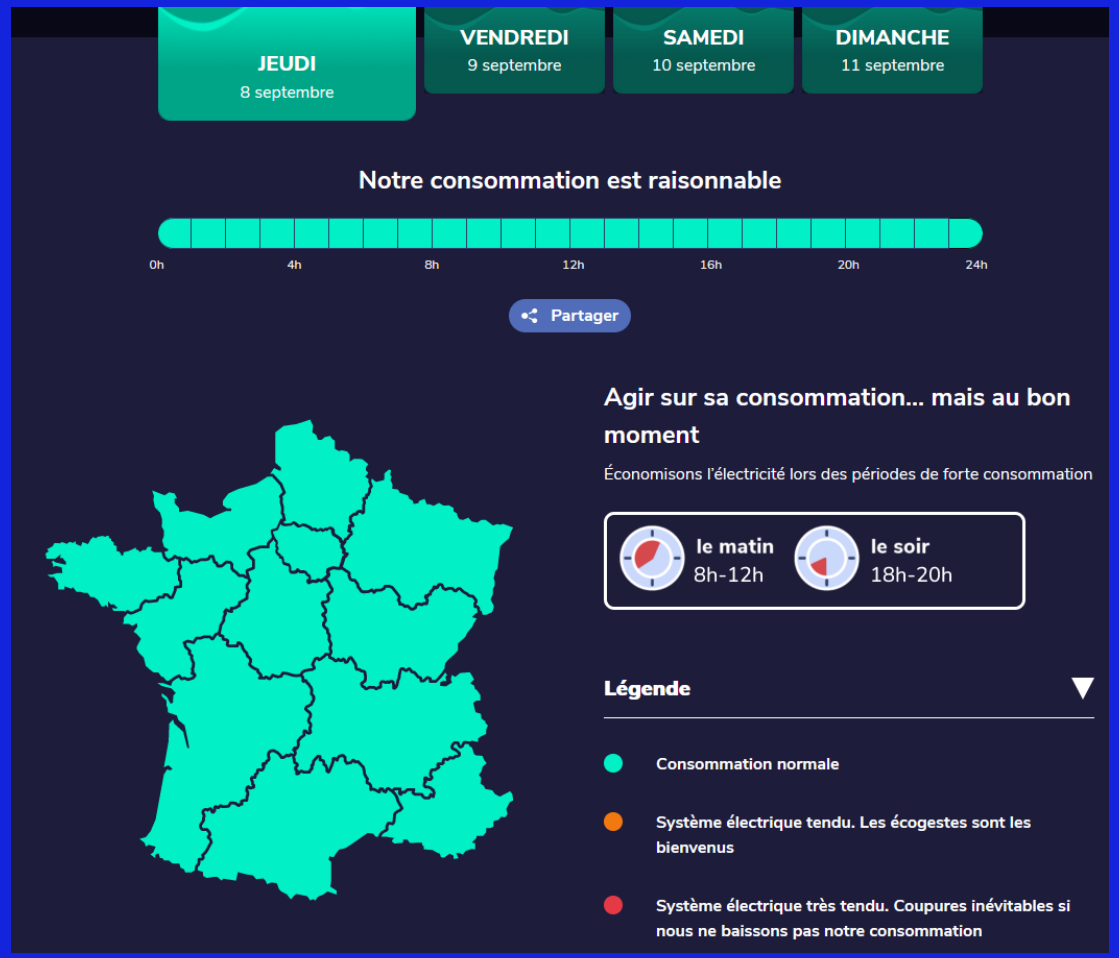

- **La liste des départs et des heures de coupures est établie la veille à 17h**
- **C'est RTE qui décide la mise en œuvre effective le matin même**
- **Des sms seront envoyés aux communes concernées par le plan de délestage puis les coupures effectives**
- **La liste des numéros de portables d'urgence des élus a été actualisée avec chaque commune en septembre 2022**

Des réunions d'information sur le délestage pour l'ensemble des élus de Haute Vienne

- lundi 17 octobre 2022 à SAINT-JUNIEN
- mercredi 19 octobre 2022 à SAINT-JEAN-LIGOURE
- jeudi 20 octobre 2022 à MORTEROLLES SUR SEMME
- lundi 24 octobre 2022 à FEYTIAT
- lundi 7 novembre 2022 à BLOND
- mercredi 9 novembre 2022 à CHATEAUNEUF LA FORET

Vos interlocuteurs privilégiés ENEDIS

Amélie DOUGY
07 86 58 17 24

David PATEYRON
06 66 65 27 70

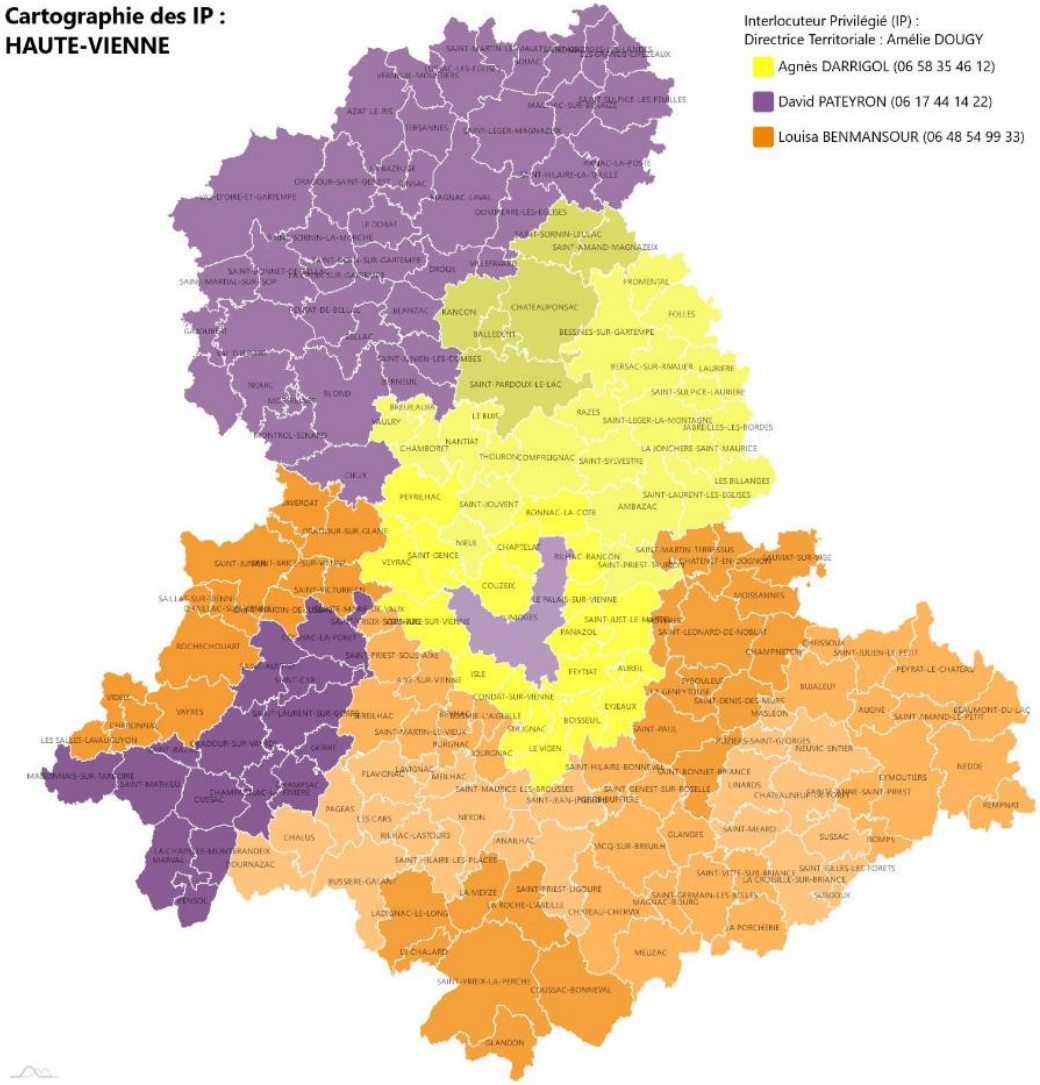

Agnès DARRIGOL
06 58 35 46 12

Louisa BENMANSOUR
06 48 54 99 33

Direction Territoriale Haute-Vienne

Le réseau de transport d'électricité

ENEDIS

Merci pour votre attention !